

Informations aux riverains

Septembre 2021

Projet Eolien du Bois Joly

La Mairie de Meslay et le développeur éolien communiquent

DU VENT !



DITES NON !
au Projet éolien du Bois Joly
Le Gault - Meslay

sauvonsleboisjoly@gmail.com

La Mairie de Meslay affirme

- que les éoliennes ne font pas de bruit
- que les éoliennes ne détruisent pas la faune et la flore

FAUX

Ce qui est certain:

- Les éoliennes sont autorisées à titre dérogatoire à produire plus de bruit que les autres industries (35 DB contre 30 DB)
- Au Gault Saint Denis, on les entend très bien de la Place de l'Eglise.
- Au Gault on subit aussi les effets stroboscopiques les jours de soleil
- Les pales vont passer à 30 mètres du sol: impact sur les oiseaux locaux & migrants, et les chauves souris
- Les systèmes préventifs ne sont pas utilisés par les promoteurs

Les spécialistes de la faune locale que nous avons consultés le confirment : sur la base des informations disponibles à date, le projet du Bois Joly n'est pas adapté au contexte écologique et paysager de la zone et il doit être abandonné.

La Mairie de Meslay et le promoteur prétendent que tout est recyclable et pas cher dans les éoliennes

L'exemple est la production de mobilier urbain en Hollande et aux Etats-Unis

Voilà le recyclage hollandais : rires!



Voilà le recyclage américain : enterrées!



La Mairie et le promoteur précisent

- le recyclage éolien n'est pas encore obligatoire EN FRANCE
- La filière de démantèlement FRANCAISE n'existe pas encore

**POUR LE DÉMANTÈLEMENT À 60 000€ :
COMPTEZ JUSQU'À 10 FOIS PLUS !!**

LA MUNICIPALITE POSE LA QUESTION DE LA SATURATION D'EOLIENNES DANS LE PAYS

LA REPONSE LOCALE EST OUI !

NOUS SOMMES ENCERCLES ET SATURES

Bientôt 322 éoliennes installées ou autorisées dans le département

200 éoliennes visibles à moins de 20 kilomètres

C'EST LE PROJET DE TROP

ASSEZ !



LA MAIRIE DE MESLAY ECRIT:

Un projet éolien ne se construit pas sans concertation ni explication

A MESLAY SI !

Le Conseil Municipal de Meslay a donné son accord pour des études en juillet 2017 sous réserve d'une information publique aux administrés et que les administrés soient associés à la Commission de projet

A ce jour

Aucune information publique
Aucune commission de projet

POUR LA MAIRIE LES MAISONS NE PERDENT PAS DE VALEUR

Selon de vieilles études (20 ans !)

Contredit par:

- Les études récentes (<http://url.me/js3vh>)
- Les agences immobilières locales
- La justice (TA NANTES 12/2020)

POUR LA MAIRIE LES FRANCAIS AVAIENT UNE BONNE IMAGE DE L'EOLIEN... EN 2018

Le vent a tourné, personne n'en veut plus ici !

- L'Agglomération de Chartres, les Communes Limitrophes: Boncé, Vitray, Morier, Montainville, Rouvray Saint Florentin

CONTRE !

- Les Habitants de Meslay et du Gault sondés en mai 2021

CONTRE !

- Le Conseil Municipal du Gault du 7 juillet 2021

CONTRE !

QU'ATTEND LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESLAY LE VIDAME POUR VOTER CONTRE CE PROJET

Quand la Mairie communique c'est Zéro information et Zéro dialogue

ECRIVEZ A LA MAIRIE
DITES NON AU PROJET !